

PROGRAMME RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DES PATINEURS - 2013-2014

VOLET 1
Patinage plus

VOLET 2
Sans limites

VOLET 3
Pré-juvénile

* Ce programme s'adresse uniquement aux patineurs admissibles, membres en règle de Patinage Canada et dont le club d'appartenance est situé dans la région Montréal-Concordia, dans le cadre du programme de développement des patineurs de Patinage Québec. Les informations mentionnées dans ce document peuvent partiellement ou en totalité être sujet à changement sans engagement de la part de Patinage Québec ou de PATINAGE MONTRÉAL.

Responsable du développement des patineurs

Jocelyne Brisebois
514 382-4921
joce_bris@hotmail.com

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

En accord avec le programme de développement des patineurs des Volet 1, 2 et 3 de Patinage Québec, PATINAGE MONTRÉAL vous présente son programme de développement régional comprenant les différentes catégories expliquées ci-dessous :

VOLET 1 PATINAGE PLUS

À qui s'adresse ce volet ?

Aux patineurs des écoles de PATINAGE PLUS de tous les clubs de PATINAGE MONTRÉAL qui répondent aux critères énumérés ci-dessous :

Les critères d'admissibilité

Les patineurs et patineuses de ce volet doivent répondre aux conditions suivantes :

- Être inscrit au programme Patinage Plus de Patinage Canada
- Être âgé au 1^{er} juillet 2013 entre 4 et 6 ans (ou démontrant un grand potentiel)
- Avoir réussi l'étape 3 du programme Patinage Plus
- Ne pas avoir compétitionné dans les catégories Débutant ou Pré-préliminaire.

* *Il est fortement suggéré de choisir des patineurs qui suivent déjà le programme d'éléments des circuits de patinage plus enrichi élaboré par Patinage Québec depuis 2008 (voir le document intitulé **Circuits PatinagePlusEnrichi.pdf** disponible sur le site internet de Patinage Montréal).*

Sélection des patineurs

La sélection est faite selon les critères d'admissibilité indiqués ci-haut. Tous les patineurs inscrits par les clubs sont considérés comme faisant partie de cette catégorie.

Les avantages pour les patineurs inscrits

PATINAGE MONTRÉAL offrira gratuitement un séminaire de développement pour tous les patineurs inscrits au **VOLET 1 - Patinage Plus 2013-2014** ainsi qu'un atelier informatif aux parents.

Pour la saison 2013-2014, le séminaire aura lieu le **2 mars 2014 à l'aréna Maurice-Richard à 16h00***

* **Un horaire détaillé vous sera transmis peu de temps avant l'événement.**

Les responsabilités du patineur inscrit

- S'engager à participer à l'activité offerte gratuitement par PATINAGE MONTRÉAL dans le cadre du programme régional de développement des patineurs.
- Les concurrents sont tenus d'obéir implicitement aux instructions des officiels et organisateurs chargés de l'activité régionale.
- Tout concurrent qui, directement ou indirectement s'exprime de façon inconvenante à l'endroit des officiels et/ou organisateurs suite à leurs décisions peut être suspendu et/ou exclu de tout événement régional subséquent.

Les responsabilités du club

- Chaque club peut inscrire un maximum de 10 patineurs ou patineuses.
- Le club doit s'assurer que les patineurs inscrits reçoivent toutes les informations nécessaires.
- Le responsable du club doit faire parvenir le formulaire approprié dûment rempli par courriel **avant le 10 février 2014** à Jocelyne Brisebois : **joce_bris@hotmail.com**

VOLET 2 SANS LIMITES

(participation obligatoire aux Championnats B de section 2014, sauf pour les 6 ans et moins)

À qui s'adresse ce volet ?

Aux patineurs de compétition de tous les clubs de PATINAGE MONTRÉAL qui répondent aux critères ci-dessous :

Les critères d'admissibilité

- Être inscrit au programme de compétition de Patinage Canada
- Être compétiteur dans la catégorie Sans Limites pour la saison en cours et participer à une compétition régionale (minimum)
- Être âgé au 1^{er} juillet 2013 de :
 - Sans limites - moins de 9 ans
 - Sans limites - moins de 8 ans - Dames
 - Sans limites - moins de 7 ans - Dames

Sélection des patineurs

La sélection est faite selon les critères d'admissibilité indiqués ci-haut. Tous les patineurs inscrits et participants à la compétition Invitation Souvenir Maurice-Richard sont considérés comme faisant partie du volet Sans Limites.

Les avantages pour les patineurs inscrits

Tous les patineurs inscrits bénéficieront d'un suivi incluant :

- un séminaire régional de développement le 1^{er} décembre 2013 à l'aréna Père-Marquette*.
* Un horaire détaillé vous sera transmis peu de temps avant l'événement.
- la gratuité des frais d'inscriptions aux compétitions suivantes : Invitation Souvenir Maurice-Richard, et Finale régionale STAR/Souvenir Denise-Dubé
 - lors de ces compétitions les patineurs seront évalués par un officiel pour assurer un suivi adéquat auprès des patineurs, entraîneurs et parents
- une évaluation par des entraîneurs experts de Patinage Québec lors des Championnats B de section (participation obligatoire). Patinage Québec choisira des patineurs selon leurs critères de sélection pour participer au camp provincial Sans Limites en octobre 2014 (www.patinage.qc.ca)
- le remboursement des frais d'inscriptions suite à leur participation au camp provincial Sans Limites

Les responsabilités du patineur inscrit

- S'engager à participer à toutes les activités offertes gratuitement par PATINAGE MONTRÉAL dans le cadre du programme régional de développement des patineurs.
- Les concurrents sont tenus d'obéir implicitement aux instructions des officiels et organisateurs chargés de l'activité régionale.
- Tout concurrent qui, directement ou indirectement s'exprime de façon inconvenante à l'endroit des officiels et/ou organisateurs suite à leurs décisions peut être suspendu et/ou exclu de tout événement régional subséquent.

**VOLET 3
PRÉ-JUVÉNILE
(participation obligatoire aux Championnats B de section 2014)**

À qui s'adresse ce volet ?

Aux patineurs compétitifs de niveau pré-juvénile de PATINAGE MONTRÉAL - moins de 11 ans au 1^{er} juillet 2013

Sélection des patineurs

Tous les patineurs inscrits et participants à la compétition Invitation Souvenir Maurice-Richard dans cette catégorie seront considérés comme faisant partie de ce volet.

Les avantages pour les patineurs inscrits

Tous les patineurs inscrits bénéficieront d'un suivi personnalisé pour la saison en cours et incluant :

- un séminaire régional de développement le **1^{er} décembre 2013 à l'aréna Père-Marquette***.
* **Un horaire détaillé vous sera transmis peu de temps avant l'événement.**
- gratuité des frais d'inscriptions aux compétitions suivantes : Invitation Souvenir Maurice-Richard, et Finale régionale STAR/Souvenir Denise-Dubé
 - lors de ces compétitions les patineurs seront évalués par un officiel pour assurer un suivi adéquat auprès des patineurs, entraîneurs et parents

Les responsabilités du patineur inscrit

- S'engager à participer à toutes les activités offertes gratuitement par PATINAGE MONTRÉAL dans le cadre du programme régional de développement des patineurs.
- Les concurrents sont tenus d'obéir implicitement aux instructions des officiels et organisateurs chargés de l'activité régionale.
- Tout concurrent qui, directement ou indirectement s'exprime de façon inconvenante à l'endroit des officiels et/ou organisateurs suite à leurs décisions peut être suspendu et/ou exclu de tout événement régional subséquent.